

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE RIVARENNES

Nombre de conseillers	Séance du : 22 Septembre 2006
En exercice : 15	Date convocation : 15 Septembre 2006
Présents : 12	Publication le : 4/10/2006
Votants : 14	Certifié exécutoire le : 4/10/2006
	Transmis à la Sous-Préfecture le : 4/10/2006

L'an deux mil six, le 22 Septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de RIVARENNES, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marie LAMAMY, Maire.

Etaient présents : M.M. LAMAMY J.M., GADEFAIT P., CULOT C., POCET J., FEIGNON J.F., DARNAULT J., SAUVAGET M., GALLIENNE D., CARDINAUD S., NEGRE G. RUDEAUX J.M., DEUNIER C.

Etaient excusés : DUPIN F. (pouvoir à J. DARNAULT.), MOREAU E. (pouvoir à GALLIENNE D.) A. LEFEBVRE .

Secrétaire de séance : Joël CARDINAUD

Objet : **Projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* S'oppose à la création d'une ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1.8 million d'habitants.

Rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres régionale et départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire.

* Demande : 1) la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie.

2) L'intervention de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

